



Avec plus de 530 000 licences sportives délivrées en 2022, la Normandie compte 160 licences pour 1 000 habitants, un niveau au-dessus de la moyenne nationale. La pratique sportive licenciée a fortement diminué durant la crise sanitaire mais rebondit depuis, sans toutefois revenir à son niveau d'avant-crise. Le football, qui réunit un licencié sur cinq en Normandie, reste le sport le plus pratiqué dans la région comme au niveau national, et ce, dans les territoires urbains comme ruraux. Après le football, le tennis et l'équitation sont les sports qui rassemblent le plus grand nombre de licenciés dans la région. La Normandie est la première région de France pour la part des femmes parmi les licenciés (34,6 %).

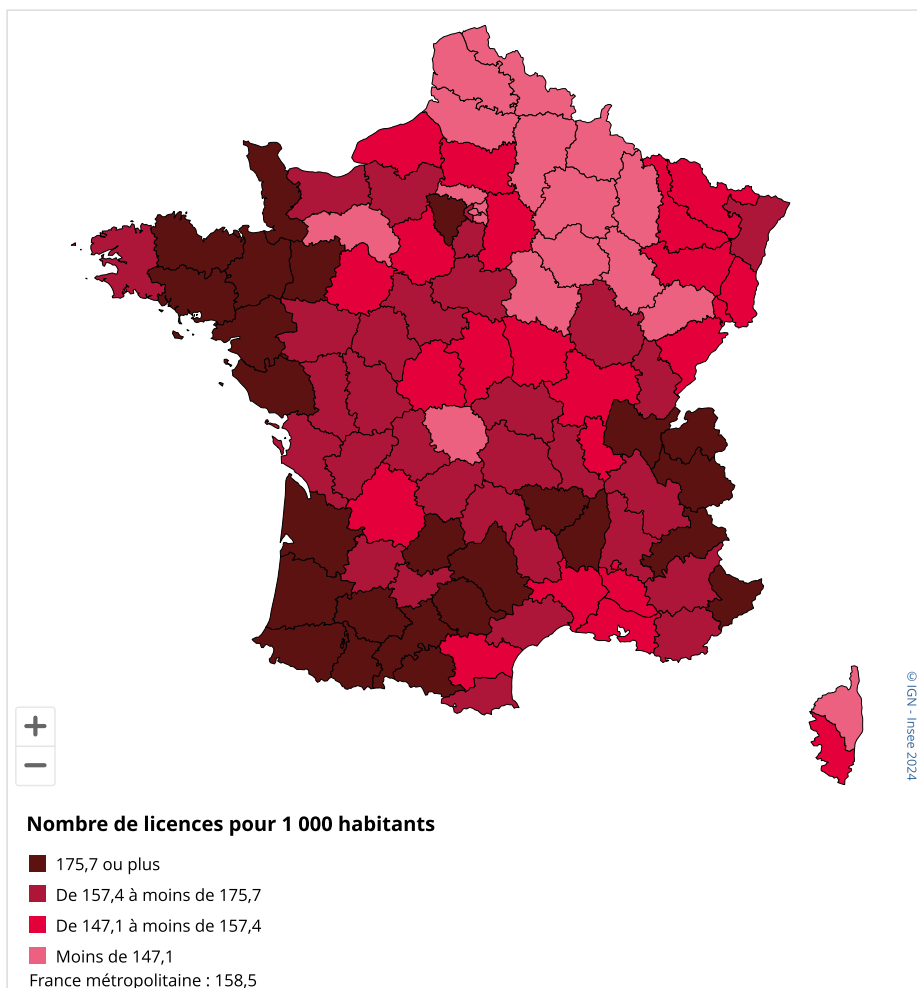
En Normandie, 530 000 licences sportives ont été délivrées en 2022

En 2022 en Normandie, plus de 530 000 licences ont été délivrées par les 89 fédérations unisports olympiques et non olympiques. Rapporté à la population régionale, ce volume de licenciés équivaut à 159,9 licences pour 1 000 Normands. La région se classe au 7^e rang national devant Centre-Val de Loire et derrière Provence-Alpes-Côte-d'Azur, et légèrement au-dessus de la moyenne de France métropolitaine (158,5 licences pour 1 000 habitants).

Parmi les départements normands, la Seine-Maritime est le département qui présente le plus de licences avec un peu moins de 200 000 en 2022 (**figure 1**), ce qui le classe en 15^e position. Rapporté à la population départementale, la Manche est le département avec la plus forte pratique sportive de la région avec 176,3 licences pour 1 000 habitants. À l'inverse, l'Orne est le département le plus en retrait, avec 141,9 licences pour 1 000 habitants. À l'échelle nationale, le taux de licenciés apparaît plus élevé dans les départements de la façade atlantique, notamment les Landes (217,2 licences pour 1 000 habitants), les Pyrénées-Atlantiques (206,5), la Loire-Atlantique (182,9) et le Morbihan (178,0). La pratique sportive licenciée est également plus développée dans plusieurs départements à dominante rurale du sud de la France, comme le Gers (202,7), l'Aveyron (193,5), ou encore le Lot (184,7).

Entre 2017 et 2022, la pratique sportive licenciée normande diminue de 2,8 %, un recul légèrement supérieur au niveau national (-1,6 %). Au cours de cette période, le nombre de licenciés reste stable dans la Manche (-0,6 %), mais baisse dans tous les autres départements de la région, jusque -7,7 % dans l'Orne. Cette baisse du nombre de licences s'explique par les mesures de santé publique prises durant la crise sanitaire (fermetures d'établissements, restrictions sanitaires) qui ont fortement affecté la pratique des sports en salle. Le nombre de licences a de fait fortement chuté en Normandie entre 2019 et 2021 (-16,8 %). En 2022, le nombre de licences est en progression sans toutefois retrouver son niveau d'avant crise.

Figure 1 – Taux de licences pour 1 000 habitants en 2022 par départements



Lecture : En 2022, le département de la Manche compte 176,3 licences pour 1 000 habitants.

Champ : Fédérations sportives unisports olympiques et non-olympiques (hors FF échecs), agréées par le ministère chargé des sports pour la saison 2021/2022 ou 2022.

Source : Injep-Medes, Recensement des licences et clubs pour le ministère chargé des sports ; Insee, Estimations de population.

Derrière le football, une répartition différenciée des sports par territoire

Rassemblant une licence sportive sur cinq en 2021, le football reste le sport le plus pratiqué en Normandie (97 500 licences), loin devant le tennis et l'équitation (respectivement 42 000 et 40 500 licences). La pratique du ballon rond est prisée dans les territoires urbains comme ruraux (**figure 2**), dans la région comme au niveau national. Les cinq sports les plus pratiqués représentent près de la moitié des licences de la région. Parmi ceux-ci, le handball apparaît comme un sport plus pratiqué en milieu rural. À l'inverse, la pratique du basketball est davantage urbaine et marque un retrait en Normandie (7^e sport régional, contre 4^e rang en France métropolitaine), et particulièrement dans la Manche.

La pratique de certains sports est liée à la disponibilité des infrastructures. Ainsi, l'équitation est davantage pratiquée dans les milieux ruraux, à proximité des centres équestres. C'est également le cas pour la voile, typique des régions côtières, et 9^e sport normand. Les quartiers prioritaires de la politique de la ville se distinguent par la plus forte pratique de sports moins onéreux ou nécessitant moins d'installations spécifiques, tels que les sports de combat ou la gymnastique. Ils témoignent également du fort attrait en milieu urbain pour le basketball. La pratique sportive licenciée reste cependant en retrait dans ces territoires urbains avec un taux de licenciés deux fois plus faible en 2021 par rapport à l'ensemble de la région.

Figure 2 – Sports les plus pratiqués en 2021 par type de territoires

Rang	Ensemble France métropolitaine 2021	Ensemble Normandie 2021	Urbain Dense	Urbain densité intermédiaire	Rural périurbain	Rural non périurbain	Quartier prioritaire de la politique de la ville
1	Football	Football	Football	Football	Football	Football	Football
2	Tennis	Tennis	Tennis	Tennis	Équitation	Équitation	Basketball
3	Équitation	Équitation	Basketball	Équitation	Tennis	Tennis	Judo, Jujitsu, Kendo et DA
4	Basketball	Judo, Jujitsu, Kendo et DA	Équitation	Judo, Jujitsu, Kendo et DA	Judo, Jujitsu, Kendo et DA	Handball	Gymnastique
5	Judo, Jujitsu, Kendo et DA	Handball	Voile	Golf	Handball	Golf	Tennis
6	Handball	Golf	Golf	Basketball	Gymnastique	Judo, Jujitsu, Kendo et DA	Handball
7	Golf	Basketball	Gymnastique	Voile	Basketball	Voile	Karaté et DA
8	Natation	Gymnastique	Judo, Jujitsu, Kendo et DA	Gymnastique	Golf	Gymnastique	Natation
9	Rugby	Voile	Natation	Handball	Athlétisme	Tir	Équitation
10	Athlétisme	Athlétisme	Handball	Athlétisme	Voile	Pétanque et Jeu Provençal	Pétanque et Jeu Provençal

Note : DA : Disciplines associées.

Lecture : En 2021, le football est le sport le plus pratiqué en Normandie, et ce quelle que soit la typologie de territoire.

Champ : Fédérations sportives unisports olympiques et non-olympiques (hors FF échecs), agréées par le ministère chargé des sports pour la saison 2021/2022 ou 2022.

Sources : Injep-Medes, Recensement des licences et clubs pour le ministère chargé des sports ; Insee, Estimations de population.

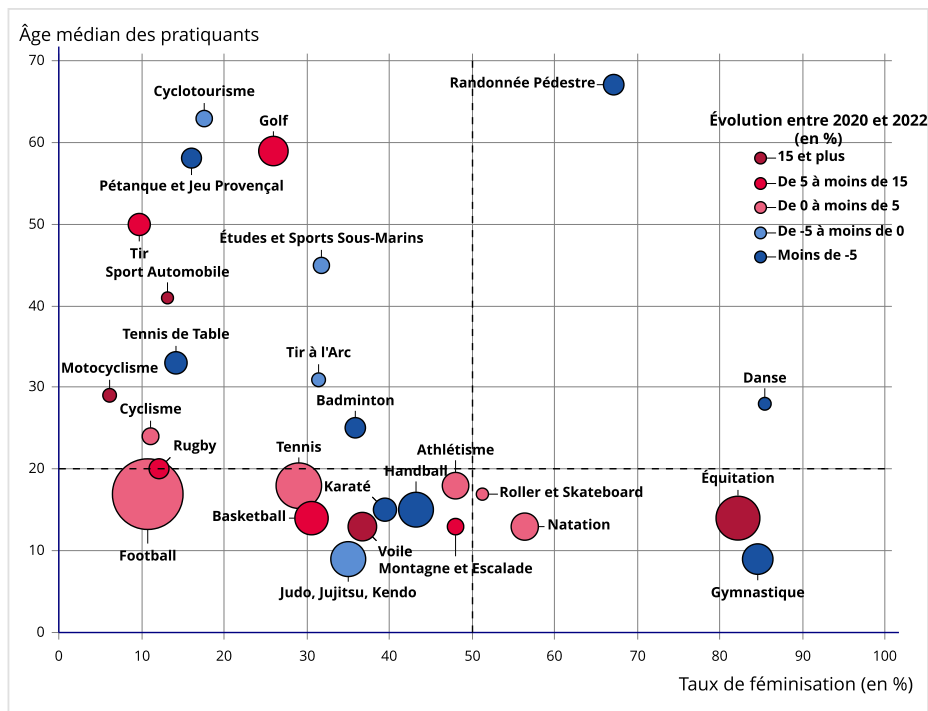
La Normandie, première région française pour la part des femmes licenciées

En Normandie en 2022, 34,6 % des licences sportives sont détenues par des femmes. La région est ainsi la première région de France pour la part des femmes dans les licences sportives. Au niveau départemental, la part de licenciées est particulièrement élevée dans l'Eure (36,3 %, 1^{er} rang national), et dans la Manche (35,6 %, 2^e rang national). Certains sports tendent à se féminiser, comme le handball où les femmes représentent désormais 43,2 % des licences, une progression de 7,2 points entre 2017 et 2022. En parallèle, plus de la moitié des licences (52,4 %) sont détenues par des jeunes de moins de 20 ans, contre seulement 10,4 % par des personnes de 60 ans ou plus. Ces caractéristiques démographiques créent une forte variété des pratiques selon l'âge et le sexe des pratiquants (**figure 3**).

Avec un âge médian de 9 ans, la gymnastique et le judo sont très prisés des parents pour leurs jeunes enfants, et représentent la moitié des licences de 0 à 4 ans. À partir de l'âge de 5 ans, ce sont ensuite le football et l'équitation qui deviennent les sports les plus pratiqués. Le football est l'activité privilégiée des hommes de 5 à 64 ans, suivi du tennis, alors que l'équitation est davantage prisé par les femmes de 5 à 49 ans qui se tournent également vers le tennis, le handball, le football et la gymnastique. À partir de 50 ans, le golf et la randonnée pédestre deviennent plus populaires.

Plusieurs sports de plein air marquent une importante progression en Normandie entre 2020 et 2022 comme l'équitation (+18,5 %), ou la voile (+17,5 %).

Figure 3 – Pratique sportive en fonction de l'âge médian et du taux de féminisation des licenciés et évolution du nombre de licences entre 2020 et 2022



Lecture : En 2022, la fédération de rugby regroupe 8 846 licences en Normandie, soit 13,8 % de plus qu'en 2020. Les porteurs de licences sont 12,2 % de femmes, et leur âge médian est de 20 ans. Les pointillés verticaux indiquent la parité hommes / femmes, les pointillés horizontaux indiquent l'âge médian de la pratique sportive licenciée.

Champ : Fédérations sportives unisports olympiques et non-olympiques (hors FF échecs), agréées par le ministère chargé des sports pour la saison 2021/2022 ou 2022 hors Fédération Française de Volley-ball.

Source : Injep-Medes, Recensement des licences et clubs pour le ministère chargé des sports ; Insee, Estimations de population.

Si la Normandie ne se distingue pas par des sports régionaux typiques, certaines pratiques y sont plus développées qu'en France métropolitaine comme l'équitation, la gymnastique, le handball, le tennis de table ainsi que les sports de combat. Activités caractéristiques des régions côtières, la voile et le char à voile y sont également plus implantés qu'au niveau national, tout comme la motonautique, fortement popularisée durant plus de 50 ans par les 24 h de Rouen et qui profite encore d'une spécificité dans les deux départements régionaux traversés par la Seine (5 fois plus de licences pour 1 000 habitants qu'en France métropolitaine). À l'inverse, le rugby (bien qu'en forte progression dans la région avec +13,8 % de licences entre 2020 et 2022), la pétanque, l'aviron et le taekwondo sont moins présents en Normandie qu'au niveau national.

Publication rédigée par : Flavien Alleaume, Victor Vignolles (Insee)

Publication rédigée par : Flavien Alleaume, Victor Vignolles (Insee)

Sources

Chaque année depuis 1949, le recensement annuel des licences est réalisé auprès des fédérations sportives agréées par le ministère des Sports (119 en 2022) afin de capter les évolutions de la pratique sportive encadrée.


Au sens du recensement des licences, une licence annuelle est un titre de participation délivré par une fédération agréée moyennant une cotisation donnant accès aux activités organisées par la fédération ou ses structures affiliées pour l'ensemble de la saison. Elle se distingue des licences de plus courtes périodes, des autres titres de participations et de la simple adhésion à un club sportif. Le recensement des licences comptabilise les licences annuelles et non les licenciés.

L'étude porte sur 89 fédérations, hors fédérations affinitaires, scolaires, para-sportives et FF d'échecs.

Le statut de fédération olympique se réfère à celui en date du recensement 2022 qui correspond au statut olympique à la veille des Jeux Olympiques de Paris 2024, c'est le cas pour 35 fédérations (32 fédérations olympiques d'été et 3 fédérations olympiques d'hiver).

Une erreur a été détectée sur les données de 2019 à 2022 de la Fédération française de volleyball et est en cours de correction par l'Injep. Les données corrigées n'ont pas pu être intégrées à cette publication de sorte que les résultats pour la fédération de volleyball ne sont pas commentés. L'erreur sur le nombre total de licences délivrées dans la région est néanmoins estimée à moins de 1 %.

Définitions

Fédérations unisports  : les fédérations unisports sont parfois qualifiées de fédérations délégataires. Une délégation donnant le monopole à une fédération pour organiser les compétitions dans au moins une discipline sur le territoire ainsi que le droit de délivrer des titres (par exemple, le titre de Champion de France). Sont donc rassemblées en tant que fédérations unisports les fédérations bénéficiant de délégation officielle dans au moins une discipline ou ayant vocation à l'obtenir

Licence annuelle : titre de participation délivré par une fédération agréée moyennant une cotisation annuelle donnant accès aux activités organisées par la fédération ou ses structures affiliées pour l'ensemble de la saison. Elle se distingue des licences de plus courtes durées, des autres titres de participation, et de la simple adhésion à un club sportif. Les licences annuelles peuvent donner accès à des pratiques compétitives, de loisirs, ou d'encadrement.

Fédération sportive (constituée sous la forme d'association loi 1901) : les fédérations sportives ont pour objet d'organiser et de gérer la pratique d'une ou plusieurs disciplines sportives, de l'activité de loisir au sport de haut niveau.

Pour en savoir plus

- > (1) Clément Anne, Bénédicte Casteran-Sacreste, Amélie Mauroux (Injep), Laurent Brunet, Justine Jollivet, Stéphane Levasseur (Insee), « **Panorama des licences sportives dans les fédérations olympiques de Paris 2024** », Insee Première n° 1992, avril 2024.
- > (2) « **Les pratiques physiques et sportives en France**  », Injep, 2023.
- > (3) Didier M., Raffin V. (INJEP-MEDES), Lefèvre B. (Université Claude Bernard-Lyon 1), « **Deux tiers des 15 ans ou plus ont une activité physique ou sportive régulière en 2020** », Insee Références, édition 2022.
- > (4) Anne C., **Les licences annuelles des licences sportives en 2022** , Injep, 2023, Fiche Repère n° 2023/05, septembre 2023.
- > (5) Hurard C., Merel A., Mura B. (Insee), Chandavoine B., Guérente S., Nadaud L. (Drajes), « **Le sport en Normandie : pratiques, équipements et emplois** », Insee Dossier n°19, octobre 2021.
- > (6) Hurard C., Merel A., Mura B. (Insee), « **Le sport en Normandie, moins de pratiquants qu'au niveau national, notamment chez les jeunes** », Insee Analyses Normandie n°95, octobre 2021.



Institut national de la statistique et des études économiques
Insee Normandie - 5, rue Claude Bloch - BP 95137 - 14024 CAEN Cedex
Direction de la publication : Philippe Scherrer